

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 mai 2009

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Groupe des affaires européennes, de 12h15 à 13h45, à la salle du Bicentenaire

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président salue à la tribune M. André Burnand, ancien député et syndic de Prilly, ainsi que M. Jean-Claude Chappuis, ancien président du TCS avec une délégation de celui-ci.			
	2.	Dépôts Pétition en faveur de Mme Genet Douno Interpellations: Dolivo, Pidoux J.-Y., Nicolet, Rey-Marion, Haury Postulat: Gfeller			
TRAITE	3.	(09_HQU_AVR2) Heure des questions n° 2 - Période N°15 - avril 2009, à 14 heures			
RENV-CE	4.	(09_INT_245) Interpellation Béatrice Métraux intitulée Quels coûts pour quelle police (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	5.	(09_INT_239) Interpellation Catherine Labouchère et consorts demandant quels sont les remèdes aux dégâts sur les routes suite à un hiver rigoureux (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	6.	(09_INT_244) Interpellation Eric Bonjour demandant qui de la Conseillère d'Etat, de la direction de la police ou des médias dit la vérité (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	7.	(09_INT_238) Interpellation Roger Saugy demandant de ne pas laisser l'EVAM jouer avec des allumettes (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	8.	(09_INT_242) Interpellation Jean-François Cachin et consorts concernant un nouveau paquet de relance en juin (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	9.	(09_INT_241) Interpellation José Durussel concernant les couleurs contestées des bardages des bâtiments par le service du développement territorial (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	10.	(09_INT_243) Interpellation Michaël Buffat demandant si les condamnés vaudois échappent aussi à leur peine et se jouent des jours amendes (Ne souhaite pas développer)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 mai 2009

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	11.	(09_INT_240) Interpellation Nicolas Rochat et consorts concernant les salaires impayés pour 23 collaborateurs du chantier du m2 et demandant à qui revient la responsabilité du versement et quid de la responsabilité des collectivités publiques dans le respect de l'application des conditions de travail (Souhaite développer)			
RENV-COM	12.	(09_INI_019) Initiative législative du Bureau du Grand Conseil rédigée en termes généraux consistant à proposer une révision partielle de la loi sur le Grand Conseil du 8 mai 2007 ainsi que de son règlement d'application du 29 mai 2007 en vertu de l'article 111 de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003 (Souhaite développer et demande le renvoi à une commission du GC avec moins de 10 signatures) La prise en considération immédiate est acceptée avec 2 avis contraire et quelques abstentions.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 mai 2009

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	13.	<p>(116) Exposé des motifs et projet de lois - d'introduction du CPP (Projet CODEX_2010 « Procédure pénale ») ; - sur le ministère public ; - sur les contraventions ; et 39 projets de lois modifiant et 3 projets de décrets et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats Luc Recordon relatif à la médiation pénale et Isabelle Moret concernant l'introduction d'un juge d'instruction de la petite délinquance(2ème débat)</p> <p>(2ème débat): LICCP: art. 1 à 34 adoptés. Lpref et LOJV: art. 18 à 121 adoptés. LMP: art. 1 à 3 adoptés. Art. 4, amdt Mattenberger refusé par 66 oui, 67 non et 0 abstention avec la voix prépondérante de M. le Président. Au vote nominal, l'amdt est accepté par 67 oui, 66 non et 0 abstention. Art. 5 et 6 adoptés. Art. 7, amdt Mattenberger refusé par 66 oui, 67 non et 0 abstention avec la voix prépondérante de M. le Président. Au vote nominal, l'amdt est accepté par 67 oui, 66 non et 0 abstention. Art. 8, amdt Mattenberger refusé par 66 oui, 67 non et 0 abstention avec la voix prépondérante de M. le Président. Au vote nominal, l'amdt est accepté par 67 oui, 65 non et 0 abstention. Les art. 4, 7 et 8 amendés sont adoptés par 66 oui, 65 non et 1 abstention. Au vote nominal, les art. 4, 7 et 8 amendés sont adoptés par 67 oui, 66 non et 0 abstention (=> 3ème débat). Art. 9 à 13 adoptés. Art. 14, amdt Mattenberger adopté par 69 oui, 58 non et 2 abstentions. Art. 15 et 16 adoptés. Art. 17, amdt Mattenberger adopté par 66 oui, 64 non et 0 abstention. Art. 18, amdt Matenberger adopté par 67 oui, 62 non et 1 abstention. Les art. 14, 17 et 18 amendés sont adoptés par 65 oui, 64 non et 0 abstention (=> 3ème débat). Art. 19 à 32 adoptés.</p> <p>Loi sur les contraventions, LEP, LPol, LPJu, LVLEtr, LASSI, LGC, LRECA, LC, LNo, LPAg, LPAv, LVLFAIE, LEDJ, LEML, LStat, LPresse, LVLPCi, LVPBC, LCComptes, LML, LVCR, LVLRB, LSP, LPEP, LVLDAI, LOCC, LCSA, LFaune, LPêche, LEAE, LVPLLP, LPR, LCH, CRF, DDNE: tous les articles sont adoptés.</p> <p>Décret fixant le nombre de juges cantonaux et décret sur la convocation des électeurs: tous les art. sont adoptés.</p> <p>Fin du 2ème débat, 3ème débat à suivre.</p>	DINT.	Haldy J. (Majorité), Mahaim R. (Minorité), Mattenberger N. (Minorité)	

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 mai 2009

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	14.	(138) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Frédéric Haenni et consorts demandant au Conseil d'Etat de s'inspirer de l'exemple de la Confédération et de délocaliser progressivement une partie de son administration. Conclusions de la commission (acceptation du rapport) adoptées à l'unanimité.	DINT.	Meyer R.	
TRAITE	15.	(09_INT_177) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz concernant un meurtrier présumé serbe d'Epalinges et demandant comment les autorités ont géré son parcours	DINT.		
OA	16.	(157) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit d'étude de CHF 2'330'000.-- destiné à étudier le projet définitif et le devis sur soumissions du projet lauréat du concours de projets d'architecture à deux degrés, après procédure sélective, relatif à la construction d'un nouveau parlement sur le site de Perregaux à Lausanne(1er débat) (1er débat). Entrée en matière acceptée à l'unanimité. Art. 1 et 2 adoptés. Fin du 1er débat.	DINF.	Renaud M.	
TRAITE	17.	(08_INT_166) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques Nicolet concernant la route cantonale RC 251 Vallorbe-Lausanne	DINF.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 mai 2009

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	18.	(123) Exposé des motifs et projet de loi sur le secteur électrique(2ème débat) (2ème débat). Art. 1 à 4 adoptés. Art. 5, amdt Montangero refusé par 50 oui, 60 non et 0 abstention; amdt com adopté par 98 oui, 7 non et 4 abstentions(=> 3ème débat); amdt Bally refusé par 58 oui, 61 non et 1 abstention. Au vote nominal, l'amdt est accepté par 63 oui, 59 non et 0 abstention(=> 3ème débat). Art. 5 amendé accepté par 61 oui, 59 non et 0 abstention. Art. 6 adopté. Art. 7, amdt com 1er al. accepté par 76 oui, 33 non et 6 abstentions. Au vote nominal, l'amdt est accepté par 67 oui, 58 non et 0 abstention; sous-amdt Pidoux 2ème al. accepté par 84 oui, 15 non et 15 abstentions. Art. 7 amendé accepté(=> 3ème débat). Art. 8 accepté. Art. 9, amdt Dolivo refusé par 53 oui, 68 non et 3 abstentions. Art. 9 accepté. Art. 10 à 14 acceptés. Art. 15, amdt Pache accepté; amdt com al. 2 (suppression) accepté par 67 oui, 35 non et 11 abstentions. Art. 15 amendé accepté(=> 3ème débat). Art. 17 à 23 acceptés. Fin du 2ème débat. 3ème débat à suivre.	DSE.	Pache R. (Majorité), Dolivo J.M. (Minorité)	
OA	19.	(148) Exposé des motifs et projet de décret accordant un crédit additionnel de CHF 2'415'900.- pour le bouclage du crédit d'ouvrage alloué le 16.11.1993 - EMPD 336 pour l'agrandissement du Centre de la Blécherette (CB3) en vue du transfert de la police de sûreté. Rapport de bouclage - Couverture des hausses et remboursement au Fonds pour l'acquisition de droits réels et d'immeubles de réserve FAIR.(1er débat) Entrée en matière acceptée. Art. 1 et 2 acceptés. Fin du 1er débat.	DSE.	Poncet G.	
OA	20.	(144) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Claudine Dind et consorts concernant l'autoroute à Morges et les normes OPair Les conclusions de la commission (acceptation du rapport) sont acceptées.	DSE.	Montangero S.	
TRAITE	21.	(08_INT_153) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Ducommun concernant Via Sicura et demandant à quelle sauce les Vaudois seront mangés	DSE.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 12 mai 2009

de 14 h.00 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	22.	(08_INT_173) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Ducommun concernant l'entrée en vigueur de Schengen et la délégation de tâches sécuritaires par le canton de Vaud au service des gardes-frontière suisses	DSE.		
TRAITE	23.	(08_INT_171) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero et consorts concernant les droits des personnes prostituées et demandant un bilan vaudois à l'occasion des 60 ans de la déclaration universelle des droits humains	DSE.		
TRAITE	24.	(08_INT_156) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Raphaël Mahaim concernant la construction d'un pylône d'une ligne à haute tension dans la commune de Monnaz et demandant que fait le canton face à des procédés indignes d'un Etat de droit	DSE.		
TRAITE	25.	(08_INT_147) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Anne Baehler Bech et consorts concernant le délai accordé par le SEVEN pour assainir les installations de chauffage à combustible non conformes	DSE.		
RENV-T	26.	(137) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi pénale vaudoise du 19 novembre 1940 (interdiction du port de cagoules et d'objets dangereux dans les manifestations)(1er débat)	DSE.	Fiora-Guttman M. (Majorité), Kernen O. (Minorité)	19/05/2009

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :